

COMITE SYNDICAL

Procès-Verbal n° 170

Séance du 13 novembre 2024

ORDRE DU JOUR

1) DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

2) DÉLIBÉRATION

FINANCES

1 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : Pierre-Emmanuel GIBSON

4) COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS PRISES PAR LE BUREAU SYNDICAL

5) COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION MULTIPLE
"COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"**

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et
d'affichage : 7 novembre 2024

Présents à la séance : 81

L'an deux mille vingt quatre, le treize novembre à 19 h 00, le Comité Syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est assemblé en Salle des fêtes, à HERSIN-COUPIGNY, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 7 novembre 2024.

Etaient présents :

HENNEBELLE André (Allouagne), GORKA Liliane (Auchel), HOLVOET Marie-Pierre (Auchel), PLOEGER Lars (Auchel), DERLIQUE Martine (Auchel), CARRE Nicolas (Auchel), KUBIAK Brigitte (Auchel), PETIT Daniel (Auchel), DUCROCQ Marie-Rose (Auchel), BOULART Annie (Béthune), GIBSON Pierre-Emmanuel (Béthune), BARRE Bertrand (Béthune), ELAZOUZI Hakim (Béthune), CORDONNIER Francis (Béthune), PERRIN Patrick (Béthune), BERROYER Béatrice (Béthune), SCALONE Jean-Pascal (Béthune), BREUVART PETITPAS Marie-Jeanne (Béthune), SOLHEID Hervé (Béthune), KWARTNIK Pierre (Béthune), DELESTREZ Patrick (Béthune), GOTTRAND Catherine (Béthune), DEKEYSER Fernand (Béthune), CAPELLE Virginie (Béthune), FIGENWALD Arnaud (Beuvry), VANBERGUE Marie-Cécile (Beuvry), VAMBRE Laurence (Beuvry), GOMES Adrien (Beuvry), DENIS Charline (Beuvry), DUCHATEL Julien (Beuvry), NASPINSKI Annie (Beuvry), DELBARRE Guillaume (Beuvry), GOLLIOT Jérôme (Drouvin-le-Marais), DELMAIRE Gérard (Drouvin-le-Marais), MALBRANQUE Gérard (Essars), MASSARD Pascal (Essars), OGIEZ Gérard (Fouquereuil), BILLET Guy (Fouquereuil), WYNNE Pierre (Fouquières-lez-Béthune), DELORY Bertrand (Gonnehem), CHAPPE Eric (Gonnehem), ROUSSEL Philippe (Gonnehem), BAUDRIN Christelle (Gosnay), CARAMIAUX Jean-Marie (Hersin-Coupigny), FONTAINE Laurent (Hersin-Coupigny), LECOMPTE Monique (Hersin-Coupigny), POIRET Thérèse (Hersin-Coupigny), LAVERSIN Corinne (Hinges), JOMBART Simon (Hinges), LEFEBVRE Valérie (Hinges), DISSAUX Frédéric (Labourse), PRUVOST Bernard (Labourse), COQUERELLE Alain (Labourse), DELANNOY Alain (Lapugnoy), GOFFART Jeannine (Lapugnoy), VEREECQUE Anne-Marie (Lapugnoy), DELANNOY Marie-Josèphe (Lozingham), SEKULA Roseline (Lozingham), URBANSKI Chantal (Noeux-les-Mines), HOBERG André (Noeux-les-Mines), SWITALSKI Jacques (Noeux-les-Mines), NOREL Francis (Noeux-les-Mines),

ANTKOWIAK Corinne (Noeux-les-Mines), BLONDEL Dominique (Noeux-les-Mines), DOMART Sylvie (Noeux-les-Mines), LEPINE Muriel (Noeux-les-Mines), COUPET Marie-Noëlle (Sailly-Labourse), KUBINOWSKI Sylvie (Sailly-Labourse), TOROK Gilbert (Sailly-Labourse), RABEHI Dimitri (Sains-en-Gohelle), VOLCKAERT Véronique (Sains-en-Gohelle), LAURIER Georgia (Sains-en-Gohelle), CZECH Christelle (Sains-en-Gohelle), FOMBELLE Rémi (Sains-en-Gohelle), DUCLOY Nadine (Servins), MEYFROIDT Sylvie (Vendin-lez-Béthune), FLORCZYK Patrice (Vendin-lez-Béthune), DUFLOS Jacky (Vendin-lez-Béthune), CHRETIEN Bruno (Verquigneul), BASSOM Françoise (Verquigneul), GROUX Jean-Marc (Verquin)

Ont donné pouvoir :

GACQUERRE Olivier donne pouvoir à ELAZOUZI Hakim, LOISEAU Ginette donne pouvoir à BARRE Bertrand, BERTOUX Maryse donne pouvoir à GIBSON Pierre-Emmanuel, BRIGE Corentin donne pouvoir à DELESTREZ Patrick, CHOCHOI Mélinda donne pouvoir à PERRIN Patrick, JEVTOVIC Zoran donne pouvoir à SCALONE Jean-Pascal, PHILIS Josette donne pouvoir à DEKEYSER Fernand, HARFAUX HAELEWYN Catherine donne pouvoir à GOTTRAND Catherine, BEIGNIER Ingrid donne pouvoir à CORDONNIER Francis, LEFEBVRE Nadine donne pouvoir à FIGENWALD Arnaud, BAUDET Tommy donne pouvoir à VANBERGUE Marie-Cécile, MASSART Yvon donne pouvoir à DELANNOY Alain, MULLET Rosemonde donne pouvoir à MEYFROIDT Sylvie, ALTIER Nathalie donne pouvoir à OGIEZ Gérard, SAUVAGE Martine donne pouvoir à LECOMPTE Monique, DESCAMPS Nicolas donne pouvoir à CARAMIAUX Jean-Marie, FAVIER Simon donne pouvoir à POIRET Thérèse, DEBAILLEUL Philippe donne pouvoir à WYNNE Pierre

Etaient Absents Excusés :

GOUILLART Pascale, LANVIN Patrick, VIVIEN Michel, BOY Serge, BLASZCZYK Laure, DANTEC Philippe, TURBERT Sandra, BEUGIN Francis, DOUVRY Jean-Marie, QUENIART Damien, DUBY Sophie, VARLET Valentin, LECOMTE Maurice, WATEL Sandrine, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, DAILLES Alain, SZCZEPANIAK Caroline, COUVILLERS-OBOEUF Sandrine, GOZET-KONIECZNY Annette, LAISNE Philippe, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, DUCLERMORTIER José, MARCELLAK Serge, JASKULSKI Christine, GAYOT Romain, BACLET Charline, CARPENTIER Arnaud, HERNU Stéphane, HAPPIETTE Jean, CARLUS Annie, JOLY Monique, JURCZYK Jean-François, TASSEZ Thierry, DELAHAYE Joël, CODRON Jean-Luc, BERRIER Philibert, DIERS Véronique, WACH Patricia, BEAUVOIS Pierre, GIBON Monique, DECOURCELLE Catherine, POIRE Laurent, VAAST Stephan, SCAILLIEREZ Philippe, CARON Annick, GODART Céline, HENNEBELLE Dominique, DUCARIN Philippe.

Monsieur Gilbert TOROK, délégué(e) de la commune de Sailly-Labourse, ayant été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, ouvre la séance.

Pierre-Emmanuel GIBSON :

Bonsoir à toutes et à tous. On a attendu un peu mais on a le quorum, on va démarrer. Si certains nous rejoignent en cours de séance, ils prendront le train en route.

Je laisse la parole à Jean-Marie, le maire d'Hersin-Coupigny pour un petit mot d'accueil, en le remerciant de nous accueillir pour la deuxième fois du mandat déjà, dans sa salle des fêtes.

Jean-Marie CARAMIAUX :

Merci. Chers collègues bonsoir. Je vous souhaite la bienvenue dans cette salle des fêtes de « Poubelle-la-Ville », commune reconnue nationalement pour son air sain et agréable à respirer. Les élus de « Poubelle-la-Ville », ceux des communes voisines et leurs populations sont très en colère et continuent leur mobilisation contre l'implantation d'un centre de stockage de déchets dangereux. Si ce centre voyait le jour, il s'ajouterait au centre de stockage de déchets non dangereux qui existe sur la commune depuis plus de quarante ans et qui reçoit chaque année 400 000 tonnes de déchets, et à la société SCORI qui pré-traite des déchets pétrolifères et qui reçoit de son côté 50 000 tonnes de déchets par an. Alors bien évidemment je compte sur votre soutien pour continuer cette bataille que nous gagnerons tous ensemble. J'espère que le pot de terre sera plus fort que le pot de fer. Plus réjouissant, la municipalité de « Poubelle-la-Ville » vous offrira un verre à boire en fin de séance. Merci de votre attention.

Pierre-Emmanuel GIBSON :

Merci Jean-Marie. Tu sais que tu peux compter sur le soutien des communes membres du SIVOM du Béthunois. Elles se sont d'ailleurs exprimées de façon unanime lors d'un vote à l'Agglomération, pour soutenir les quatre communes en première ligne : Hersin-Coupigny, Barlin, Fresnicourt-le-Dolmen, Servins, et combattre ce projet qui n'a pas sa place chez nous. Jean-Marie l'a dit avec ses mots, je le dis avec ceux du Conseil Régional, il n'y a pas de raison qu'Hersin-Coupigny soit la poubelle des Hauts-de-France. On a déjà assez d'installations, on traite déjà 400 000 tonnes de déchets des voisins puisque nous, l'Agglo, on n'est pas client dans cette décharge. On valorise tout de façon différente, on n'enfouit rien. Ce serait bien que toutes les Agglomérations de France s'engagent dans la même démarche et arrêtent de mettre en décharge. Ce qu'on appelle publiquement du stockage c'est tout simplement « mettre la merde sous le tapis » et laisser aux générations futures le soin, un jour, de réouvrir tout ça et de découvrir ce qu'il y a en-dessous. Tu peux compter sur nous et tu sais qu'on fera le maximum. On n'est pas toujours tous physiquement présents mais on est tous là, unanimement, pour vous soutenir dans cette démarche, en espérant effectivement, comme tu le dis, que le pot de terre, que moi j'appelle le bon sens, gagne contre le « tout financier ». Cette affaire, c'est surtout une histoire de gros sous plutôt qu'une histoire d'utilité publique pour le territoire.

Alors on est quand même à Hersin-Coupigny pour l'instant, le combat n'est pas perdu, ce n'est pas encore « Poubelle-la-Ville » et on souhaite rester à Hersin-Coupigny. Je remercie Jean-Marie et son Conseil de nous accueillir toujours très chaleureusement et de nous offrir le verre de l'amitié à la fin, mais avant cela, nous avons quand même un comité syndical à tenir.

Je vous fais tout d'abord lecture des procurations (cf état des présence ci-dessus).

Il nous faut désigner un secrétaire de séance. Nous en sommes à la commune de Labeuvrière mais je ne pense pas avoir vu ses représentants. Nous passons à la commune d'Oblinghem mais il n'y a pas de représentant non plus. Nous arrivons donc à la commune de Sailly-Labourse. Qui se dévoue parmi les représentants de Sailly-Labourse ? Monsieur Torok ?

Est-ce qu'il y a des oppositions ? Non. Monsieur Torok vous êtes désigné secrétaire de séance.

Ce soir il n'y a qu'une seule délibération à l'ordre du jour puisqu'on va uniquement faire le débat d'orientation budgétaire. Je dis « uniquement » mais ce n'est pas un petit sujet, on y passe chaque année un peu de temps. On vous propose avec les membres de l'exécutif de vous faire une présentation initiale des grandes orientations de l'année 2025 et vous pourrez ensuite exprimer vos questions et remarques au cours du débat.

Je salue la présence parmi nous d'Adam Beernaert, Directeur Général de la Protection Civile du Pas-de-Calais et aussi responsable de la zone de défense Nord pour la sécurité civile. Il n'a pas spécialement prévu de parler pendant le DOB puisqu'il ne siège pas à notre instance, mais je lui ai demandé de venir avec quelques-uns de ses bénévoles parce qu'on va beaucoup parler à la fin de ce DOB de la sécurité civile, de vos plans communaux de sauvegarde, de la gestion de crise. Vous le savez, on s'est associé à la Protection Civile au bénéfice de nos communes et je prendrai le temps concrètement tout à l'heure de vous expliquer ce que ça change. Il ne vous a pas échappé non plus qu'on arrive dans la saison où, il y a un an, des drames se sont passés dans le Pas-de-Calais, et je préfère qu'on soit prêt avant les problèmes. C'est pour ça que la fin du DOB sera consacré à ce sujet et que je souhaitais la présence de la Protection Civile.

1 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Rapporteur : Pierre-Emmanuel GIBSON

Considérant que le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale pour les communes d'au moins 3 500 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, ainsi que dans les départements. (Articles L 2312-1 du CGCT).

Considérant que le rapport d'orientation budgétaire a pour vocation de donner à l'organe délibérant les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget, et qu'il doit être tenu par l'organe délibérant dans les deux mois précédant l'examen du budget, et ne pas avoir lieu lors de la même séance que celle concernant le vote du budget.

Conformément à l'article L 2313 – 1 du CGCT, le rapport d'orientation budgétaire sera publié sur le site internet de la collectivité.

Suite aux propositions recueillies lors de la commission Administration, Générale Planification et finances,

Monsieur le Président invite le comité syndical à procéder au Débat d'Orientation Budgétaire exigé par la loi.

Les membres du comité syndical reconnaissent avoir tenu un Débat d'Orientation Budgétaire en séance de ce jour.

Pierre-Emmanuel GIBSON :

Le SIVOM du Béthunois est un syndicat intercommunal à vocation multiple, on est encore à peu près une centaine en France. C'est un outil commun, notre outil commun puisque c'est une structure qui est là par et pour les communes et qui est à votre disposition.

Il regroupe aujourd'hui un territoire de 30 communes qui est peuplé par 116 500 habitants et qui s'étend sur 2 EPCI à fiscalité propre avec, d'un côté, 28 communes membres de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et, de l'autre, 2 communes membres de la Communauté d'Agglomération Lens Liévin. C'est une singularité propre de notre SIVOM.

Notre SIVOM c'est 36 compétences mutualisées à la carte réparties au sein de 5 pôles thématiques : le Pôle « Solidarité – Santé », le Pôle « Enfance – Jeunesse », le Pôle « Services Techniques », le Pôle « Restauration Collective » et le Pôle « Sécurité Publique ».

Notre collectivité emploie de manière récurrente 450 agents auxquels s'ajoutent 115 contrats conclus sur la période estivale, notamment pour l'encadrement des accueils de loisirs qui représente 160 contrats sur l'année, et est implantée sur 13 sites différents. Elle dispose d'un budget annuel d'un peu plus de 52 millions d'euros.

La proximité, la réactivité, la qualité et le sens du service public sont dans notre ADN, c'est notre marque de fabrique et notre savoir-faire.

Au quotidien comme dans les situations de crises, nous sommes aux côtés de notre territoire, de nos communes et de nos habitants.

Au cours de l'année à venir, ensemble, nous garderons le même cap, même si nous sommes dans une situation difficile financièrement, que ce soit pour le pays, pour vos communes ou pour nos intercommunalités. Quoiqu'il arrive nous rendrons ce service public, indispensable à la vie de notre territoire, de nos communes et de nos habitants.

Plus que jamais, aujourd'hui, la mutualisation est non seulement d'actualité mais est devenue véritablement indispensable. Cela nous permet de faire ensemble ce qu'on ne pourrait pas faire seul. Petite commune, moyenne commune, grande commune, commune urbaine, commune rurale, chez nous, une commune est une commune, quelque soit sa taille, sa situation géographique, son poids ou ses moyens financiers. C'est parce qu'on est ensemble qu'on arrive à avoir des outils et proposer des services tels que nous en avons au SIVOM. Certaines communes arriveraient peut-être à le faire autrement mais beaucoup de communes n'auraient pas la capacité ou les moyens humains ou financiers pour le faire. C'est tout l'intérêt d'avoir un SIVOM comme le nôtre dans le territoire.

Le SIVOM a 36 ans . Cela veut dire que c'est une structure qui a prouvé son utilité. Si ça n'avait pas été le cas, nous ne serions plus là 36 ans après, les choses inutiles ne durent pas longtemps en général. En un peu plus de 35 ans, nous nous sommes dotés progressivement des moyens humains et matériels dont aucune de nos communes, de la plus petite à la plus grande, de la plus pauvre à la plus riche, ne pourrait disposer seule.

Le SIVOM du Béthunois, c'est d'abord et avant tout un héritage que nous ont transmis les élus qui étaient précédemment sur ces bancs. C'est plus de 35 ans d'actions au service de notre territoire, de nos communes et des habitants.

Le SIVOM du Béthunois, c'est véritablement un outil public incroyable, agile, flexible, solide, durable, adaptable et évolutif. A chaque fois que vous nous demandez un coup de main, que ce soit dans nos compétences ou pas, on trouve toujours une solution, et, si l'on ne peut pas le faire nous-même, on vous trouve quelqu'un qui le pourra. C'est aussi le côté intéressant du SIVOM, on est un peu un couteau suisse avec quasiment tous les outils possibles. On fait nous-même, on vous met en relation, on s'entraide, mais on ne laisse jamais tomber les communes, c'est à cela qu'on sert. Le SIVOM est un interlocuteur de proximité à votre service.

Le SIVOM du Béthunois c'est aussi une véritable vision d'avenir. C'est pourquoi, nous avons fait le choix collectif ces dernières années, d'entrer dans une nouvelle ère au sein de notre syndicat intercommunal à vocation multiple: ceci en engageant un développement sans précédent du SIVOM du Béthunois.

En quelques années seulement, nous avons su tout d'abord accueillir et intégrer 6 nouvelles communes, dont Hersin-Coupigny, peuplées par 20 695 habitants. Nous nous sommes donc agrandis géographiquement mais également démographiquement.

Nous avons su ensuite développer notre activité au travers de nos compétences historiques mais aussi par la création de nouvelles compétences. Nos communes historiques ou nouvelles ont ainsi procédé à 116 transferts de compétences au profit de notre syndicat intercommunal à vocation multiple.

Nous avons enfin modernisé ou renouvelé plusieurs de nos équipements structurants comme par exemple le centre technique intercommunal. On a demandé à l'Agglomération de partir pour occuper exclusivement les lieux. On en avait bien besoin. Aujourd'hui on y est même presque déjà à l'étroit. On a récupéré des équipements structurants existants, comme par exemple la résidence autonomie « Le Rivage », engagé et fait aboutir la construction de nouveaux équipements structurants comme par exemple la nouvelle unité centrale de production de repas ou l'hôtel de la police municipale intercommunale que nous inaugureront le moment venu. Tout le monde est impatient de visiter les lieux, alors on prévoit d'organiser l'année prochaine une journée porte ouverte comme on l'avait fait pour la nouvelle cuisine centrale. Les communes qui ont déjà recours à la compétence, et notamment les maires, ont pu visiter l'hôtel de police en avant première parce qu'il était important qu'ils puissent voir dans quels locaux travaillent leurs policiers municipaux. Et puis bien sûr, le grand projet qui va bientôt démarrer, c'est la construction de la nouvelle résidence autonomie « Le Domaine du Prieuré » qui va remplacer « Les Sorbiers ». Nous serons sur un démarrage en mars/avril 2025 pour une livraison en mars/avril 2027.

L'année 2025 est déjà devant nous. Vous le savez, au SIVOM on vote nos budgets en année civile. Ça nous demande l'effort de préparer le budget dès septembre pour l'année suivante mais l'avantage est, qu'une fois que c'est voté, on déroule dès le premier janvier notre budget sur toute l'année. On y trouve, nous, du confort, par contre ça demande à vos communes d'être en capacité de nous dire dès septembre/octobre ce que vous projetez l'année suivante, sachant que dans vos communes ces choix là, vous les faites plutôt en mars/avril. C'est pour cette raison qu'on fait un DOB aussi tôt. Je pense même que nous sommes les premiers dans l'arrondissement à faire un DOB alors que nous ne sommes qu'au mois de novembre. Et finalement nous sommes déjà prêts à faire une proposition de budget pour l'année 2025.

Que propose t-on pour ce budget 2025 ? On va faire le tour pôle par pôle. Il y a des pôles pour lesquels il y a beaucoup de projets et d'autres moins mais c'est normal. Avant tout ici, on fait du service au quotidien et quand il y a des projets c'est pour améliorer le fonctionnement des compétences.

Pôle Solidarité – Santé :

L'objectif de ce pôle c'est « S'occuper des aînés les plus fragiles, aider les personnes victimes d'addictions, accompagner les familles endeuillées et les défunts ».

La priorité est le maintien à domicile des personnes âgées vieillissantes le plus longtemps possible. C'est le travail du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui accompagne

quotidiennement 233 personnes âgées et du service de soins infirmiers à domicile qui dispose de 102 places pour permettre la prise en soin quotidienne des aînés les plus malades.

Dans ces services on est dans le cadre d'une grande réforme nationale de l'autonomie qui a été votée au Parlement l'année dernière. La pleine application est prévue pour 2025: le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) et le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) vont fusionner pour devenir le Service Autonomie à Domicile (SAD). C'est une réforme un peu compliquée parce que d'un côté, on a la tutelle du Conseil Départemental pour le SAAD et de l'autre, celle de l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France pour le SSIAD, les deux acteurs devant se mettre d'accord pour la création de ces SAD. Vous ajoutez à ça un contexte budgétaire extrêmement difficile pour le Conseil Départemental, extrêmement difficile pour l'État également et donc pour les ARS. Pour cette réforme qui est sensée s'appliquer au 1^{er} juillet 2025, nous sommes en novembre 2024 et nous n'avons aucune information. Que va-t-on faire ? Je ne sais pas. On a une idée de ce qu'on a envie de faire, on veut continuer à faire du service à domicile et du soin à domicile, mais en aura-t-on le droit, sous quelle forme, dans quelles conditions financières, avec quelles subventions, quel accompagnement ? A ce jour nous ne savons pas. Dans les 6 mois qui viennent nous allons sans doute devoir, comme l'ensemble des structures similaires en France, faire preuve d'ajustements. Mais aujourd'hui, au moment où nous préparons le budget, nous ne connaissons pas le cadre qui nous sera donné. Nous avons donc préparé, sur ces compétences, un budget à l'identique que celui de 2024. Pour l'instant nous savons que des SAD vont se créer en France, qu'un SAD va se créer au sein du SIVOM du Béthunois, mais aujourd'hui je ne peux pas vous dire comment il va fonctionner. Le Département est en train de préparer son budget, qu'il va voter en mars et non pas en décembre parce qu'il a du mal à le boucler. L'ARS attend le budget de l'État et surtout le budget de tout ce qui est santé, et de savoir quelles sont les dotations qui vont être allouées à l'ARS Haut-de-France. Pour l'instant tout le monde est un peu en stand by. Je ne vais donc pas vous dévoiler de scoop, juste vous dire, en toute transparence, qu'on attend les instructions du Département et de l'ARS.

Quand on ne peut plus forcément rester chez soi mais qu'on a encore envie de rester autonome parce qu'on l'est, il y a la solution des résidences autonomie. Nous en avons trois, « Guynemer » à Béthune, « Les Sorbiers » à Béthune et « Le Rivage » à Beuvry. Actuellement c'est 152 personnes âgées qui sont hébergées dans nos résidences autonomies (58 à Guynemer, 49 aux Sorbiers et 45 au Rivage). Le projet de l'année 2025, comme je vous l'ai indiqué tout à l'heure, c'est d'engager la construction de la nouvelle résidence autonomie « Le Domaine du Prieuré » à Béthune, en partenariat avec le Bailleur Pas-de-Calais Habitat, pour remplacer l'actuelle résidence autonomie « Les Sorbiers » à Béthune. C'est un projet à 7 millions d'euros. Pas-de-Calais Habitat fait les travaux pour nous, construit et réhabilite, capte les subventions. Nous avons un bail de 35 ans. Les loyers qu'on va payer à Pas-de-Calais Habitat vont permettre de rembourser l'emprunt. Plutôt que d'emprunter et d'endetter le SIVOM, ce qu'on ne souhaite pas, c'est Pas-de-Calais Habitat qui s'endette, qui fait les travaux, et nous, nous sommes locataires pendant 35 ans. On a hâte que ça démarre car « Les Sorbiers » deviennent vraiment vétustes, même si les gens qui y sont aujourd'hui s'y sentent bien. Et puis on va passer de 60 logements à 69. Je le redis toujours, si vous avez des gens dans vos communes qui cherchent des places en résidence autonomie, n'hésitez pas à appeler le SIVOM, on donne évidemment priorité aux habitants de vos communes.

Quand le maintien à domicile n'est plus possible, nous avons des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, les EHPAD Frédéric Degeorge à Béthune et Marie Curie à Beuvry. 171 personnes âgées sont hébergées dans nos EHPAD (112 à Frédéric Degeorge et 59 à Marie Curie). Nous avons fait beaucoup d'investissements dans les EHPAD l'année dernière donc cette année va être plus calme. On a remis à neuf les systèmes de sécurité incendie, le système d'appel-malade, cette année on va simplement faire fonctionner les établissements comme il se doit et c'est très bien. C'est déjà une performance d'avoir de tels établissements à l'équilibre. Regardez ce qu'il se passe ailleurs dans les EHPAD, je peux vous dire qu'il n'y a pas beaucoup d'établissements publics de cette taille là

qui sont à l'équilibre, et je remercie le Département et l'ARS qui nous accompagnent financièrement tout au long de l'année.

Nous avons également un crématorium, le seul du territoire sur la partie de l'arrondissement de Béthune, ce qui nous impose une grande responsabilité. Il est exploité en régie publique. On fait à peu près 1600 crémations par an. Cette année nous sommes déjà à 1460 crémations. L'objectif est qu'il soit ouvert le plus possible, y compris le week-end quand il faut, le plus largement possible pour offrir aux familles endeuillées du territoire la possibilité de faire une crémation en proximité, en local, sans avoir besoin de s'éloigner. Par ailleurs comme c'est un budget annexe, on est à prix coûtant, on facture les crémations au prix qu'elles coûtent réellement. Nous ne prenons pas de marge, ça permet de proposer des crémations à un prix abordable même si pour beaucoup de familles je sais que c'est encore trop cher.

Nous avons enfin un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, un CSAPA. C'est quelque chose sur lequel on reste assez discret en raison du public qui le fréquente. Des gens atteints d'addictions qui n'ont pas forcément envie que ça se sache, c'est bien normal. Sachez qu'on accompagne 467 usagers chaque année, quasiment 500 personnes pour les aider à combattre les addictions à l'alcool, aux jeux, aux achats compulsifs, à certaines pratiques alimentaires... C'est de plus en plus, ça explose. C'est + 30 % en 3 ans. La compétence est entièrement financée par l'assurance maladie et l'ARS.

Le pôle Santé, c'est assez atypique mais ça ne coûte rien aux communes. Ce sont des budgets annexes, et ce sont les recettes provenant des usagers, auxquels s'ajoutent les financements du Département, de l'ARS, de l'Assurance Maladie, de la CARSAT, etc, qui font que ces budgets sont équilibrés. Ce sont des services en plus qu'on rend à nos populations, qu'on ne rendrait pas s'il n'y avait pas le SIVOM et qui ne coûtent rien à vos communes. C'est gagnant pour vous puisque vous avez toute une offre de solidarité santé, de funéraire et de lutte contre l'addiction à proposer à vos habitants, sans que ça ne vous coûte un centime. C'est une chose importante à laquelle on tient au SIVOM et je remercie notamment toutes les personnes qui vont aux commissions solidarité-santé et qui s'impliquent beaucoup dans ces compétences humaines qui sont nécessaires, surtout par les temps qui courent. Et je le redis, n'hésitez pas à nous solliciter dès que vous avez un habitant de vos communes qui a besoin de l'une de ces compétences, on traitera en priorité les habitants de vos communes.

Pôle Enfance – Jeunesse :

Notre objectif est de « Contribuer à l'éveil, à l'éducation et à l'épanouissement des enfants et des jeunes ».

Vous voyez sur les photos que les enfants ont l'air plus qu'heureux. On a de plus en plus de monde qui fréquente nos structures de loisirs.

Nous avons tout d'abord des structures pour les tous petits :

- Le Relais Petite Enfance avec 257 assistantes maternelles dans le réseau. Une véritable crèche virtuelle pour les parents qui ne veulent pas la crèche mais qui préfèrent faire garder leurs enfants à domicile. C'est une vraie crèche avec 257 personnes dévouées qui ont adapté leur logement. Parce que lorsqu'on veut être assistant maternel, il faut presque avoir une crèche chez soi. C'est dommage parce qu'il y a de moins en moins de vocation en raison des contraintes pour la maison, c'est trop de travaux. Je reste néanmoins persuadé que c'est une solution de garde d'enfants qui est appréciée par les parents et qu'il faut continuer à proposer au SIVOM.

- Deux crèches intercommunales « Les petites étoiles » à Lapugnoy et « Les coccinelles » à Verquigneul. Deux outils de proximité qui fonctionnent en régie publique, c'est le personnel du SIVOM qui y exerce. Les deux crèches comprennent 55 berceaux (25 à Lapugnoy et 30 à Verquigneul) et ce sont 129 enfants qui ont été accueillis depuis le début de l'année (60 à Lapugnoy et 69 à Verquigneul). Il reste de la place. On va travailler avec les maires de Verquigneul et Lapugnoy pour améliorer la signalétique de ces crèches, mettre des fresques en façade, des belles enseignes, des beaux drapeaux, des beaux totems, des beaux fléchages dans les communes concernées. L'idée est de faire connaître ces crèches et les remplir davantage. C'est un axe de travail pour 2025.

Nous avons encore comme mission, celle de contribuer à l'épanouissement des enfants et des adolescents en développant encore davantage nos accueils de loisirs sans hébergement organisés en proximité à chaque vacances scolaires, petites et grandes et aussi le mercredi. On continue à proposer dans ces centres des activités éducatives, sportives, culturelles et ludiques et à développer encore davantage nos raids aventures estivaux pour les adolescents. On se rend compte en effet qu'à partir de 14 ans, même 12 ans, les enfants ne veulent plus aller dans les centres de loisirs « pour bébés ». On a donc proposé des activités estivales pour les « non bébés », et je dis ça avec beaucoup d'affection, des formules spécifiques l'été pour permettre aux ados de 13 à 17 ans qui le souhaitent de pouvoir avoir des activités sous forme de raids ado.

Sur cette année, à ce jour, on a réalisé 13 862 journées/enfants au sein de nos centres de loisirs. Une journée/enfant c'est un enfant inscrit une journée dans un centre de loisirs. Ça marche très bien et c'est en progression constante. Par exemple s'agissant des accueils du mercredi, il y a deux ans nous n'avions qu'un centre à Verquigneul, l'an dernier nous en avons ouvert un deuxième à Fouquières-lez-Béthune et cette année nous avons Allouagne en plus et les trois centres fonctionnent bien. Ça veut dire que pour les parents qui travaillent, avoir un centre de loisirs du mercredi est une solution qui les satisfait et qui permet aux enfants d'être encadrés et de faire des choses intéressantes. Ça répond à un vrai besoin de notre population et je remercie les maires des communes qui nous prêtent les locaux, non seulement pour ces centres du mercredi mais aussi pour les vacances. Je sais que vous bataillez parfois avec l'Education Nationale qui oublie que les écoles sont des locaux communaux.

Et pour revenir aux raids ado, on a eu 250 journées/ados, ce qui est pas mal pour une activité nouvelle qui n'a seulement que deux ans.

Nous proposons ensuite des séjours en colonies de vacances d'hiver, de printemps et d'été. Ça marche bien aussi, on n'arrête pas de monter en nombre de séjours, ce sont 514 enfants et adolescents de vos communes qui sont partis en colonies cette année. Je vous rappelle qu'il y a un an, on en accueillait 400 et quelques. C'est un gros bond en avant, on a un vrai retour de l'attrait des colonies de vacances dans les communes. Je remercie la CAF qui nous accompagne, pour toutes les compétences enfance jeunesse, mais aussi pour les colonies de vacances puisque c'est elle qui nous donne le nombre de séjours auquel on a le droit. J'ai déjà dit à la présidente de la CAF, qu'on a croisée samedi avec Sylvie, qu'on allait lui demander encore plus de séjours pour 2025 parce qu'on sent que la demande va encore augmenter. C'est une solution sécurisée, encadrée pour envoyer ses enfants en vacances. Et avec le chèque de la CAF plus les gestes que font les communes sur le prix des colonies, c'est accessible à tous, même aux familles les plus en difficulté. Parfois ça ne coûte que 50€ à l'enfant pour une semaine de vacances tous frais payés. S'il n'y avait pas ça, beaucoup ne partiraient pas en vacances et ne verraient pas plus loin que le bout du village ou de la commune. Grâce à nous, SIVOM et vous, communes, ils partent à la montagne, à la mer, à l'étranger. On a un vrai rôle là-dessus et je me félicite que cela fonctionne aussi bien sur l'ensemble du pôle enfance-jeunesse. Les équipes sont dynamiques, quand on va visiter avec les représentants des communes, on voit qu'il y a de l'ambiance. Je suis content qu'il y ait autant de parents qui nous font confiance en nous confiant leurs enfants, et parfois de très jeunes enfants.

Et enfin, nous proposons également d'accompagner les enseignants des écoles maternelles et primaires dans l'éveil et la pratique sportive en milieu scolaire. Un certain nombre de communes font

le choix de compléter l'action de l'Education Nationale et d'envoyer des éducateurs sportifs pour faire des heures de babygym et d'éveil quand on est en maternelle et d'éducation physique et sportive quand on est en primaire. C'est une cinquantaine d'heures qui sont dispensées par nos éducateurs sportifs dans les communes qui ont souhaité compléter le travail de nos enseignants et je trouve que c'est un plus. La compétence est appréciée parce qu'au delà des heures scolaires, on intervient même en crèche, et dans certaines communes, on fait de la babygym dans des salles de sport ou des salles d'éveil. C'est une opportunité en plus, quand on a des jeunes enfants, de pouvoir leur offrir une activité sur mesure.

Pôle Services Techniques :

La mission est de « Créer et d'entretenir un cadre de vie agréable » pour les communes et les habitants.

Le pôle des Services Techniques est peut-être celui qui va le plus se transformer l'année prochaine. On a récupéré l'ensemble du Centre Technique, on est désormais tout seul chez nous. On occupe tout l'espace mais on est pourtant déjà presque à l'étroit. Pourquoi ? Parce qu'on a, depuis l'année dernière commencé un grand plan de renouvellement du matériel, sur plusieurs années évidemment, et notamment des véhicules lourds et légers, des engins, des équipements et du matériel du pôle des services techniques. On avait en effet un matériel vieillissant et aujourd'hui il existe plein de nouveaux outils, des engins plus mécanisés qui permettent d'améliorer les conditions de travail de nos agents, de gagner en temps de travail. Nous allons recourir également, à certains endroits, à des technologies type robots, etc, pour faire des choses en plus. Le Centre technique est réorganisé physiquement et je souhaite qu'on puisse enfin faire cette année cette journée porte ouverte qui est importante. On ouvrirait le Centre Technique une journée complète pour que les élus puissent venir le visiter, découvrir le matériel, voir comment on travaille, découvrir nos agents sous un angle plus sympathique et convivial que quand vous les voyez sur le terrain et qu'ils n'ont évidemment pas le temps de discuter avec vous. Ce serait aussi un moyen de montrer aux familles des agents, conjoints, enfants, etc, comment papa ou maman travaille. Ce sera une journée porte ouverte pour les agents du SIVOM, pour les familles, pour les élus, je n'ai pas encore de date, j'aimerais qu'on puisse le faire au printemps ou à l'été. Sachant que vous pouvez également venir visiter avec les élus de vos communes quand vous le voulez puisque tous les équipements du SIVOM sont les vôtres, je le dis assez souvent.

Le pôle des Services Techniques regroupe beaucoup de compétences, je vais les reprendre dans un ordre qui n'est pas préférentiel mais qui est celui des investissements qu'on va faire.

- La voirie, la signalisation et la défense extérieure contre l'incendie :

Chaque année ce sont 309 interventions de voirie entretien, 290 interventions de voirie signalisation. Une intervention = un chantier. Qu'on bouche un nid de poule ou qu'on fasse 100 mètres de trottoir ou 1 kilomètre de rue, on comptabilise une intervention. De la même manière, pour la signalisation routière, qu'on trace un stop, un passage piéton, une piste cyclable, etc, ce sera une intervention. On entretient 993 équipements de défense contre l'incendie (872 poteaux incendie, 56 bouches incendie et 65 points d'eau naturel et artificiel : citerne; cours d'eau; réserve...).

En 2025 on va accélérer les achats de matériels. On a déjà acheté en 2024 un camion poids-lourd qui est arrivé. Je rappelle qu'un camion poids-lourd avec 3 essieux et une grue auxiliaire c'est 260 000 euros pièce. Cette année on va acheter un nouveau fourgon pour 64 000 euros, deux bennes ampliroll pour 18 000 euros, un rouleau compresseur pour les chantiers de voirie à 13 000 euros, une remorque pour transporter la mini-pelle de 8 tonnes à 34 000 euros et un nouveau marteau piqueur à 5 000 euros. Voilà une liste de matériels utiles qui vont remplacer du matériel existant, voir s'ajouter au matériel existant, et rien que pour ces compétences là, il y en a pour 134 000 euros d'investissement.

On va également accélérer le rééquipement de la compétence « voirie signalisation » avec l'achat d'une fourgonnette plateau pour transporter les machines qui tracent la peinture à 59 000 euros, d'une nouvelle machine à tracer avec un panier pour les billes de verre qui nous servent à marquer à la peinture, à 22 500 euros, soit un investissement pour la compétence de 81 500 euros.

- Les espaces verts, l'entretien des terrains sportifs et les serres :

On va continuer à rééquiper la compétence. On entretient 222 hectares d'espaces verts dans vos communes, on fauche 87 kilomètres d'accotement, on entretient 20 terrains sportifs, on fait pousser 51 419 plantes annuelles, 14 290 bisannuelles, 1 152 chrysanthèmes dans nos serres, et on confectionne 1 400 jardinières pour vos communes.

La nouveauté en 2025, et c'est une nouveauté pour le Pas-de-Calais, nous allons louer un robot traceur de terrains de foot et de rugby. Aujourd'hui, c'est une personne qui trace les lignes blanches avec une machine. Ça prend du temps, ce n'est pas forcément valorisant, et on nous fait parfois remarquer que ce n'est pas droit. Nous allons donc louer un robot pour 10 000 euros par an, l'avantage avec le robot, c'est qu'on l'amène à côté du terrain, il a ses points GPS, il est autonome, il trace le terrain tout seul comme un grand et pendant ce temps-là, les agents font autre chose. Quand le terrain est tracé, les agents viennent rechercher le robot, l'amènent sur un autre stade et on le déplace de terrain en terrain. Au lieu d'avoir un agent qui passe des heures sur les terrains à tracer du blanc toute la semaine, il pourra plutôt faire de la tonte, de l'engrais, du vertidrainage, pour améliorer la qualité des terrains de foot et de rugby. Le traçage, qui est plutôt une tâche manuelle, basique, même si elle est technique, sera fait par le robot traceur. On a été voir ailleurs si ça marchait, on l'a testé sur un terrain « à blanc », c'est concluant donc on va le louer pendant un an. Si on est satisfait et convaincu, on renouvellera la location, si on ne l'est pas on fera autrement mais ça vaut le coup de tester. On a deux équipes qui tournent sur les terrains de foot et de rugby, avec le robot on va passer à trois équipes puisque pendant qu'il trace, les agents vont faire de la tonte et de l'entretien de terrain. On va gagner en qualité de travail pour vous, et en rendu pour les clubs. Voilà donc la grande nouveauté au service Espaces Verts. Nous communiquerons sur le sujet et quand on viendra avec le robot pour la première fois dans vos communes, on vous préviendra pour que vous puissiez voir. Vous pourrez également inviter votre club de foot ou de rugby. Je pense que c'est un investissement locatif qui sera vite rentabilisé parce qu'on trace quand-même toutes les semaines, sur les terrains d'honneur, sur les terrains d'entraînement... .

En parallèle, pour rééquiper la compétence « entretien des terrains sportifs », on va acheter un nouveau fourgon tollé à 58 000 euros, une nouvelle tondeuse de terrain de sport à 72 000 euros, une déplaqueuse à chenilles à 8 500 euros et du matériel thermique pour 5 000 euros, soit un investissement de 153 500 euros. Ça va permettre d'équiper la troisième équipe qui entretient les terrains de sport.

Et puis on va continuer à rééquiper progressivement les serres et les autres compétences « espaces verts ». On va acheter pour 30 000 euros de matériels, je ne vous fais pas le détail, ça ferait liste de courses mais il y aura de la tronçonneuse, du matériel pour tailler les haies, plein de matériels que connaissent mieux que moi ceux qui sont jardiniers. Tout ça pour un travail efficace et de qualité dans vos communes.

- L'éclairage public, la signalisation tricolore, la vidéoprotection et l'électricité des infrastructures communales :

On continue le passage en LED de l'éclairage public et des infrastructures communales. Je rappelle qu'à partir de 2026, il n'y aura plus de fabrication d'ampoules pour l'éclairage public. On va jouer sur nos stocks mais on ne tiendra pas longtemps. Il faut donc continuer à remplacer les vieux points lumineux. On entretient 10 937 points lumineux sur le territoire du SIVOM. 10 104 sont en LED et il y a encore 833 points lumineux qui utilisent la vieille technologie à ampoules. Dans un an et demi, si ces 833 points lumineux traditionnels ne sont pas remplacés, ils seront éteints définitivement. Sur les 833, il y en a 650 à Béthune donc je suis à l'aise pour le dire. Et tout ce parc de points lumineux est

géré par 414 armoires d'éclairage public. Je vous donne ces chiffres parce qu'on ne se rend pas toujours compte des volumes d'activité qu'on brasse ici.

En parallèle on entretient 50 carrefours à feux tricolores dans vos communes. Ce sont des outils très technologiques qui permettent de faire plein de choses. Les carrefours à feux tricolores ça compte maintenant la vitesse, les voitures, ça sait se régler automatiquement selon la densité de circulation. On n'est plus du tout sur les vieux carrefours à feux avec une vieille horloge qui fait tic tac, on est sur des choses beaucoup plus modernes. Ça coûte plus cher qu'avant mais ça sait gérer beaucoup plus de choses.

Et puis vous le savez, on en a parlé longuement à Auchel, je ne vais pas en reparler longuement ici, on est en train de déployer des systèmes de vidéoprotection communaux. Il y a déjà 21 caméras installées à Ecquedecques, il y a 50 caméras en cours d'installation à Vendin-lez-Béthune et 33 à venir à Chocques en cours d'année prochaine.

Il y a beaucoup de communes pour lesquelles nous sommes en étude et pour celles qui prévoient de nous confier les chantiers, il faut nous le dire au plus vite pour qu'on puisse anticiper et planifier au plus tôt les chantiers sur l'année 2025. Il faut qu'on puisse s'organiser en fonction du nombre de chantiers que vous allez nous confier : rajouter des agents dans les équipes, des camions, etc. Vous n'êtes pas obligés de passer par le SIVOM, vous pouvez faire ça vous-même ou passer par des entreprises privées, mais pour celles qui veulent faire appel au SIVOM surtout dites-le nous assez vite, avant Noël, pour que nous puissions adapter nos moyens et vous satisfaire. Si vous nous le dites trop tard, on n'aura pas forcément la capacité de tout faire et surtout dans les temps où vous nous le demandez.

Pour faire face à toutes ces activités en « éclairage public » on va racheter un camion nacelle, pas un poids lourd nous venons d'en avoir un, mais un simple fourgon avec élévateur à 110 000 euros, un camion benne pour transporter les poteaux et le matériel d'éclairage pour 66 000 euros, une remorque 2 essieux à 6 000 euros, on va aménager des racks de stockage sur le Centre Technique pour ranger tout le stock qu'on a d'avance pour vos communes à 7 000 euros, des outils électroportatifs à 3 000 euros, et on va s'équiper en coffrets pour les manifestations pour 6 000 euros. Aujourd'hui on en loue, ça coûte cher, donc on va petit à petit en acheter, on aura les nôtres.

Sur les compétences éclairage public, signalisation tricolore, vidéoprotection, c'est 198 000 euros d'investissement en 2025.

- Le bureau d'études :

Actuellement on mène 4 chantiers dans les communes. Ce n'est pas un très gros bureau d'études mais pour les communes qui le souhaitent ça dépanne. Et on travaille sur 8 futurs chantiers dans d'autres communes.

En 2025, on va renforcer l'effectif du bureau d'études et acheter un traceur et une canne GPS pour 20000 euros.

- Le balayage mécanisé :

Nos balayeuses balaient 294 km de voiries communales par mois.

- La viabilité hivernale :

C'est le sujet du moment, on arrive en hiver, il neige de temps en temps, il gèle un peu plus souvent. En préventif et curatif, c'est 237 km de voirie qui nous sont confiés. En 2024 on a fait 11 patrouilles, 14 salages et 1 déneigement lors de l'épisode de neige du début d'année, on est sorti pour déneiger pendant 3 jours.

On s'est bien rééquipé en 2024, on a acheté un camion, des nouvelles lames, on a plus de chasse-neiges qu'avant. On s'est beaucoup renforcé sur cette compétence en 2024, on ne va donc pas racheter de matériel cette année.

Sur le pôle Services Techniques c'est donc 600 000 euros d'achat de matériel sans emprunter. Au SIVOM on amortit. Quand on achète un camion neuf on divise le prix par 10 et chaque année pendant 10 ans on met un peu de sous de côté. Au bout de 10 ans on a de quoi racheter un camion neuf. Tout ce qu'on est en train de racheter, c'est du matériel qu'on a amorti, donc on a l'argent pour l'acheter sans emprunter.

Une commune seule est incapable de mettre 600 000 euros d'achat de matériel technique en 2025. C'est encore une fois l'intérêt de le faire ensemble. Finalement, la liste des investissements qu'on vient d'évoquer résume bien l'esprit du SIVOM.

Pôle Restauration Collective :

Notre Cuisine Centrale est toute neuve, on a beaucoup investi donc on ne va pas forcément réinvestir sur le pôle tout de suite. Je rappelle qu'on produit 5 300 repas par jour en moyenne en période scolaire. Cette année, en 2024, on va passer pour la première fois dans l'histoire du SIVOM, la barre du million de repas produits sur l'ensemble de l'année. On livre vos cantines scolaires, on livre vos crèches, les EHPAD, les Résidences autonomie, les centres de loisirs. On a investi beaucoup d'argent mais aujourd'hui c'est un outil parfaitement cohérent. On s'en sert de plus en plus, ça fonctionne bien. Si nous n'avions pas cette nouvelle cuisine centrale, on ne ferait pas 1 million de repas par an aujourd'hui.

Et puis on a également une compétence qui assure la livraison de repas à domicile, ça représente 95 repas livrés par jour pour une centaine d'usagers à l'année.

Il y a quand même une nouveauté sur la Cuisine Centrale qui est importante, c'est la mise en place du traitement séparatif des biodéchets pour répondre à l'obligation effective depuis le 1^{er} janvier. On a donc installé des composteurs collectifs de gros volumes en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane. Le compost qui y sera produit sera réutilisé en circuits-ultra-courts pour nos compétences « serres » et « espaces verts ». On fera donc profiter vos communes du compost. Les composteurs sont installés, on est en train de les régler. Lorsqu'ils seront bien calés, on en fera une publicité parce que je pense que c'est tout à l'honneur du syndicat d'avoir ce souci de l'écologie et du développement durable et d'expérimenter des choses. On pourra donc dire que tous les déchets de notre cuisine centrale seront traités en compostage au SIVOM. On sera dans le cadre légal et on produira notre propre compost. Évidemment nous n'en produirons pas assez pour tous les espaces verts de toutes les communes, mais tout ce qu'on produira sera réinjecté dans les espaces verts. Voilà la nouveauté pour le pôle Restauration Collective. Ça ne coûte rien puisque l'Agglo nous a offert les composteurs. Mais d'un point de vue écologique je trouve que ça a du sens. Si les agents ou élus de vos communes veulent venir voir les gros composteurs de la Cuisine Centrale pour se rendre compte du fonctionnement et peut-être demain, demander à l'Agglo de vous en fournir pour vos cantines scolaires, n'hésitez pas, on vous fera visiter sans problème. Nous aurons des agents formés à ça. Laissez-nous juste quelques semaines le temps que ça fonctionne bien et on vous montrera ça bien volontiers.

Pôle Sécurité Publique :

Sa mission est d'« Assurer la sécurité de tous ».

Vous trouvez dans ce pôle la Police Municipale Intercommunale qui est avant tout une police de proximité mais qui fait aussi parfois des missions d'interventions en complémentarité de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale quand elles ne sont pas disponibles.

Je vous donne quelques chiffres sur l'année en cours:

La Police Municipale Intercommunale a réalisé depuis le début de l'année, 1992 interventions : 57% liées à des nuisances et troubles à l'ordre public, 22% liées à la lutte contre l'insécurité routière et 20% liées à la sécurisation des établissements scolaires et des manifestations communales.

Elle a dressé seulement 452 verbalisations, ce qui fait à peine plus d'une par jour, c'est donc bien une police de proximité qui fait de la prévention et qui verbalise que quand il le faut vraiment. Ce n'est pas une police qui fait du chiffre, ça n'aurait aucun sens.

Elle a réalisé 21 mises en fourrière de véhicules. Parfois les gens se garent n'importe comment, et ça malgré les PV et même si on va frapper aux portes pour expliquer que ce n'est pas bien. On finit donc par mettre les véhicules en fourrière mais 21 mises en fourrière ce n'est pas beaucoup.

Ce qui marche très bien ce sont les opérations tranquillité vacances. Depuis le 1^{er} janvier, 83 domiciles du territoire ont été enregistrés dans le cadre de ces opérations et la Police Municipale Intercommunale a effectué 1 369 passages. Elle passe en moyenne une à trois fois sur une semaine de vacances. Les habitants sont très contents.

A côté de cela et on en a parlé, il y a le déploiement de la vidéoprotection dans nos communes et l'accompagnement gratuit proposé. Aujourd'hui on est encore en train d'accompagner 10 communes dans le cadre d'une primo installation d'un système de vidéoprotection pour un total de 400 caméras et 2 communes dans le cadre d'une extension d'un système existant pour un total de 50 caméras.

Quand je disais tout à l'heure à ces communes de nous dire rapidement si elles souhaitent qu'on s'occupe de l'installation, ce n'est pas pour vous forcer la main, on n'a pas d'argent à gagner on est à prix coûtant, c'est juste pour que l'on puisse dimensionner nos équipes.

Pôle des services supports :

La boutique fonctionne parce qu'il y a tout un tas d'agents qui œuvrent en coulisse. Ils ne sont pas toujours en photo, sauf quand on les montre une fois par an, mais ils font tout le boulot. Julie vous la connaît parce qu'elle est partout et qu'elle est connue mais autour d'elle, il y a toute une équipe : la direction générale, l'administration générale, les affaires juridiques et les moyens généraux, les finances et la commande publique, les ressources humaines, l'informatique, la communication.

L'ensemble de ces services, de ces domaines d'expertises et de ces compétences sont également à votre disposition pour vous conseiller sur du juridique, sur du budgétaire, sur les ressources humaines. N'hésitez pas à nous appeler, le conseil est gratuit. On a la chance d'être une boutique avec des cadres de bon niveau qui connaissent bien les choses et qui peuvent vous aider, vous accompagner ou vous aiguiller gratuitement. Il ne faut pas hésiter à dire à vos DGS et secrétaires de mairie de nous appeler parce que même si on n'a pas la réponse, on a un réseau qui peut nous permettre de l'obtenir. Ces services supports sont donc aussi à votre service et je les remercie du travail qu'ils font, en coulisse. Ce sont parfois des métiers ingrats parce qu'on ne les voit pas mais sans eux, il n'y a pas de SIVOM.

Voilà pour la partie 2025 de toutes les compétences et du fonctionnement du SIVOM. Il y a des choses supplémentaires qu'on a votées en 2024 et qui vont s'appliquer en 2025.

La gestion de crise et les dispositifs d'astreintes :

Vous le savez, on a complètement revu nos procédures d'astreinte et de gestion de crise, on a voté des délibérations en ce sens avant l'été. Aujourd'hui quand il y a un problème climatique, des aléas,

inondations, tempêtes, etc, le SIVOM a un système d'astreinte et intervient aussi souvent que nécessaire avec les moyens dont on dispose.

Aujourd'hui on est déjà structuré et organisé pour aider vos communes dans les situations de crise et d'urgence dans le cadre de vos plans communaux de sauvegarde (PCS). Il y a un pavé dans vos PCS qui dit que dans telle ou telle situation vous n'avez pas les moyens de faire et que c'est le SIVOM qui fait pour vous. Ça, c'est déjà en place, ça marche bien, on a déjà revu notre système d'astreinte pour avoir davantage d'agents d'astreinte. On a supprimé certaines astreintes qui ne servaient plus à rien, par exemple l'astreinte balayage des routes en lien avec l'eau potable qui n'est plus dans nos compétences depuis 2020, pour en remettre sur d'autres sujets. Quand il y a une alerte météo, orange ou rouge, nos services sont en état d'alerte, nos matériels, qui ont été renouvelés, sont prêts et on est capable d'intervenir dans vos communes, il ne faut pas hésiter à nous appeler. Mais vous le faites déjà. Le problème, c'est que même si vous le faites déjà bien, il faut se rendre à l'évidence, le SIVOM n'est pas un puits sans fond, il y a tout un tas de choses qu'on ne saura pas faire et dont vous pourriez éventuellement avoir besoin. On a des agents courageux, motivés, avec de nombreuses compétences, on a des engins, des véhicules mais on ne saura pas tout faire. Les astreintes SIVOM, elles fonctionnent, elles sont en place 365 jours par an, 7jours/7, jour et nuit, il y a un numéro d'astreinte, une organisation interne, des tours de garde, on est plus prêt que jamais en tant que SIVOM. Par contre, on s'est rendu compte à la faveur des inondations dans le Pas-de-Calais l'année dernière, et tout simplement en regardant ce qui se passe dans le monde et qui traduit un dérèglement climatique, qu'on va avoir de plus en plus de problèmes et notre mobilisation, à l'évidence ne suffit pas. Ce qu'on fait, c'est très bien, il y a plein d'endroits en France qui n'ont pas ce système de SIVOM qui vient en appui, mais je pense qu'on n'est pas assez prêt. Beaucoup de communes nous ont demandé récemment ce que le SIVOM feraient en plus pour elles si elles avaient à connaître ce qu'ont vécu Saint-Omer ou Montreuil en termes d'inondations. En l'état actuel des choses, nous ne pourrions pas faire plus que ce que nous faisons déjà. On s'est donc posé la question de comment augmenter les capacités opérationnelles du SIVOM, comment faire davantage pour vous sans que ça vous coûte d'argent et sans que le SIVOM n'ait besoin de racheter encore des camions, encore des bâtiments, etc. Ce qu'on a donc décidé de faire, et qui est innovant parce qu'unique en France au niveau d'un SIVOM, c'est d'appeler en renfort des gens dont c'est le métier, des professionnels de ce genre d'évènements qui interviennent partout en France depuis des dizaines d'années, qui sont agréés par la préfecture, par le ministère, en terme de sécurité civile.

On a décidé de faire du SIVOM un acteur plein et entier de la sécurité civile. Ce qu'on fait dans le cadre des astreintes hivernales ce n'est ni plus ni moins que de la sécurité civile. On vient compléter ce que font les pompiers, les pompiers communautaires, la Police, la Gendarmerie, les services de l'État, les services communaux, les services du Département et les services de la Région. C'est à ce titre là qu'on est inscrit dans vos plans communaux de sauvegarde. Pour faire ça, on a nos propres moyens, je viens d'en parler, et on a demandé à la Protection Civile du Pas-de-Calais de venir s'implanter sur notre territoire parce qu'elle n'était pas présente sur le Béthunois et le Lensois. On leur a proposé de les héberger chez nous, de leur fournir des locaux, du stockage, de la place pour garer les véhicules, de leur relayer la communication pour qu'ils puissent recruter du monde, et en échange, quand on a besoin d'eux, ils interviennent gratuitement dans les communes.

Que va faire la Protection Civile sur le territoire du SIVOM, au service de vos communes ?

- Des missions d'assistance aux populations :

- Mise en place de centres d'hébergement d'urgence et gestion de l'accueil des sinistrés : un immeuble brûle et il faut accueillir les habitants qui ne peuvent pas rentrer chez eux, un car se renverse sur l'autoroute, il y a une vingtaine d'enfants à mettre à l'abri, vous voulez transformer une salle des fêtes ou de sport en centre d'hébergement d'urgence, la Protection Civile amène les lits et tout ce qu'il faut,

- Mise en place de moyens de pompage et de nettoyage : il y a une inondation, il faut des pompes pour vider les caves, il faut des sacs de sable, aller passer le raclo chez les gens, etc.

- Action de tronçonnage : des arbres tombent sur la route, on a nos propres équipes d'élagueurs pour tronçonner mais si les arbres tombent partout, et je pense à Hersin-Coupigny qui a dû fermer les routes deux jours à la suite d'une tempête qui avait fait tomber des dizaines d'arbres parce que le Département a mis deux jours pour tout dégager, si on avait eu la Protection Civile, on aurait eu des équipes de tronçonnage en plus qui seraient intervenues pour aller plus vite.

- Distribution de repas et de produits de première nécessité : il y a une inondation, il faut aller en barque chez les gens parce qu'ils ne veulent pas partir de chez eux de peur d'être cambriolés ou de perdre leur maison, on est capable de leur apporter des repas avec la nourriture de la cuisine centrale et les moyens de la Protection Civile.

- Aide au relogement temporaire des personnes déplacées. Aller chez les gens avec une camionnette, prendre deux ou trois valises, les déplacer dans un hôtel pour les mettre à l'abri, la Protection Civile sait faire également.

- Soutien psychologique aux victimes et sinistrés : parfois des gens sont en état de choc, parce que leur maison a brûlé ou se retrouve sous un mètre d'eau, ou parce que leur toit s'est arraché après un coup de vent. Il y a de quoi être traumatisé et le soutien psychologique aux populations c'est un métier et la Protection Civile sait le faire.

- Des missions d'appui logistique et technique :

- Transport de matériel d'urgence, mise en place de structures de premiers secours.

- Assistance aux équipes municipales pour la mise en œuvre des mesures d'urgence : ils ont des barrières, tout un tas de stock de signalétique, si ce que vous avez dans la commune ne suffit pas parce qu'il faut barrer davantage de routes, ils peuvent faire, ils sont formés pour ça.

- Installation de générateurs, tentes ou autres dispositifs pour les secours : parfois dans vos communes, il n'y a pas forcément de salle pour mettre à l'abri les gens, il faut monter des tentes, et s'il n'y a plus d'électricité, il faut amener des générateurs, ça on sait faire.

- Des missions de secours d'urgence : complémentaires à celles des sapeurs pompiers, ce sont des choses qui se font en plus. Cela peut arriver, et c'est arrivé à Montreuil et Saint-Omer, que les pompiers soient dépassés par la situation. La Protection Civile intervient donc en renfort du SDIS.

- Premiers secours aux blessés en collaboration avec les services de secours.

- Évacuations sanitaires en cas de besoin : parfois il y a tellement de blessés qu'il faut des ambulances pour les emmener au Centre Hospitalier, la Protection Civile sait le faire également.

- Surveillance secouriste sur les lieux d'accueil des sinistrés.

- Des missions de soutien en gestion de crise :

- Renforcer pour la coordination des opérations de secours avec les autorités locales : vous déclenchez votre PCS, vous avez les pompiers et tout le monde autour de vous, c'est compliqué de savoir qui gère quoi. On est capable de mettre des spécialistes de l'organisation qui vont conseiller les maires.

- Mise à disposition d'équipes formées pour aider à la gestion des flux de populations en situation d'urgence : s'il faut déplacer des populations, parfois on relogé des quartiers complets parce qu'il y a une fuite de gaz dans une usine SEVESO par exemple.

- Contribution à la communication entre les différentes parties prenantes pour se coordonner également.

Pour toutes ces missions, la Protection Civile a le matériel, les bonshommes, elle sait faire et elle le fait gratuitement. C'est tout nouveau et ça donne au SIVOM et à vos communes un panel de compétences supplémentaires juste en signant une convention de partenariat.

Vous pouvez donc dès à présent modifier les Plans Communaux de Sauvegarde de vos communes respectives en intégrant au titre du SIVOM du Béthunois l'ensemble de ces missions qui seront

assurées par la Protection Civile du Pas-de-Calais. Vous pouvez dire au Préfet, au Sous-Préfet, aux représentants de l'État, que si demain vous avez un pépin dans la commune, la commune seule sait faire ça, la commune avec le SIVOM du Béthunois, sait faire ça, et la commune avec le SIVOM et la Protection Civile du Pas-de-Calais sait faire ça, etc. Finalement ça vient vraiment vous rassurer, vous tranquilliser et ça vous apporte un renfort dans vos communes qui est le bienvenu sans que ça vous coûte un sou.

Pour faire tout ça, il faut que l'antenne locale de la Protection Civile du Pas-de-Calais, qui est basée au siège du SIVOM, à Béthune, se développe. Les primo-intervenants seront d'abord les bénévoles de l'antenne locale avec le matériel et les véhicules stockés à Béthune. Si le pépin est plus gros, vous allez avoir les antennes de Saint-Pol, d'Arras, de Calais, de Boulogne et de Berck-sur-Mer en renfort. Et si le pépin est encore plus gros, vous aurez le renfort zonal de la Protection Civile du Nord, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise et s'il le faut de la France entière. C'est ce qu'il s'est passé lors des inondations, des gens de la Protection Civile de partout en France sont venus porter secours dans le Pas-de-Calais. En fait c'est un peu comme des poupées russes, la première poupée russe c'est l'antenne locale, la deuxième, ce sont les antennes du Département, et la troisième, ce sont les antennes de la région et au-delà. Je ne vais pas dire que les moyens sont presque illimités mais s'il venait à y avoir une catastrophe vraiment importante, inondation, tempête, fuite de produits chimiques ou explosion dans une usine SEVESO, ce sont des centaines de bénévoles qui pourraient être dépêchés chez nous en renfort. Et tout ça, je le redis, à titre gratuit.

Mais la priorité est d'abord de développer l'antenne locale. Et pour ça, il faut recruter des bénévoles. Il y a des salariés de la Protection Civile, des professionnels, mais il y a aussi un tissu très important de bénévoles. Donc à partir de 16 ans, sans limite d'âge, tous les habitants du territoire qui veulent donner un coup de main sont les bienvenus, ils peuvent postuler à la Protection Civile, ils seront accueillis, recrutés, équipés, formés et entraînés. On y met le temps qu'on veut, on n'est pas obligé d'y aller tous les jours. Ça permet d'avoir dans nos populations de nos communes, des gens formés, capables d'intervenir en cas de problème. On est finalement en train de constituer une « réserve intercommunale de sécurité civile ». On a tous des gens dans la commune qui veulent aider dès qu'il y a un problème. C'est bien mais quand il y a un vrai pépin il faut pouvoir les encadrer, les assurer parce que parfois ils veulent bien faire et ils se mettent en danger. L'avantage de les avoir comme bénévoles de la Protection Civile, c'est qu'au moins ils sont utiles et quand on n'a pas besoin d'eux parce qu'il n'y a pas de crise, ils font des formations, ils tiennent des postes de secours, ils vont donner un coup de main. Ils sont utilisés tout au long de l'année, ils se sentent utiles. Si jamais vous avez des gens qui se manifestent en période de crise pour aider, ça marche aussi, c'est ce qu'on appelle des bénévoles spontanés. On les met à la Protection Civile le jour J, ils ont une chasuble Protection Civile, ils seront commandés et encadrés par la Protection Civile. Ça n'engage pas la responsabilité de votre commune, vous êtes couverts juridiquement et surtout vous n'avez pas ça à gérer en plus du reste.

Ils sont déjà 15 bénévoles formés et opérationnels à l'antenne de Béthune, vous en avez deux dans le fond de la salle, Lucas et Franck que je salue. Ce sont des nouveaux bénévoles puisqu'ils ne sont à la Protection Civile que depuis quelques mois mais ils sont déjà opérationnels. Ils font déjà des missions difficiles. Quand il y a des migrants qui se noient dans la Manche, ce sont eux qui vont au chalutier récupérer les sacs mortuaires et repêcher les gens sur les plages. L'État fait appel à eux pour ces missions. Ce ne sont pas des missions dont on fait de la publicité mais il faut savoir qu'ils font un sacré boulot sur le territoire et actuellement sur la Côte d'Opale et je les remercie parce que sans eux, les pompiers et les services de l'État ne sauraient pas tout gérer.

Actuellement 11 bénévoles supplémentaires ont postulé, et sont en train d'être intégrés. Idéalement pour que l'antenne fonctionne bien et qu'on soit vraiment autonome sur les situations de crise à l'échelle de notre territoire, ils faudrait 35 bénévoles opérationnels. Dans vos communes il y a des supports de communication, n'hésitez pas à relayer. Ceux qui veulent s'engager, faites-le. Je remercie également les communes qui ont fait le choix de ne pas créer de réserve communale et qui ont confié

cette mission au SIVOM du Béthunois, c'est le cas de Béthune, de Verquin, et d'autres encore. N'hésitez pas à le faire, ça vous décharge de beaucoup de problème.

Voilà pour les bénévoles, je remercie ceux qui le sont déjà et ceux qui le deviendront. Quand on sera à 35 on sera bon, le jour où nous serons à 50, on le sera encore plus.

A côté de ça, il faut du matériel. La Protection Civile a investi 200 000 euros pour se doter progressivement de véhicules, d'équipements et de matériels spécialisés afin d'accomplir ses missions. Il y a une ambulance toute neuve, d'ailleurs garée dehors, qui est basée en permanence à Béthune, un véhicule léger également et nous espérons prochainement un véhicule qui servira à transporter du matériel et des postes de secours, un VTUTP. On devrait donc avoir, d'ici l'été prochain, je parle sous couvert de Monsieur le Directeur Général, 3 engins. Et tout ça donc pour 200 000 euros. Pour la Protection Civile du Pas-de-Calais, c'est un vrai investissement. Et à côté de ça il y a aussi du matériel qui arrive progressivement, des talkie-walkie, du matériel de pompage, du matériel de secours, tout ça coûte très cher mais est indispensable pour pouvoir être opérationnel dans nos communes.

Vous voyez qu'on ne part pas de rien et qu'en quelques mois on a déjà bien travaillé. Ces équipes de bénévoles sont déjà opérationnels, s'il se passe quelque chose cette nuit on est capable de venir dans vos communes rapidement. Comment ça marche ? C'est très simple, vous avez un problème, vous appelez le SIVOM, vous nous dites ce qu'il vous faut et c'est le SIVOM qui gère et qui vous envoie les équipes. C'est plus simple s'il y a un interlocuteur unique.

Il y a aussi un autre sujet. Il y a de plus en plus de bénévoles, plus de véhicules. Le directeur Général trouve que Béthune c'est pas mal parce que c'est central et la Protection Civile du Pas-de-Calais souhaite donc baser au SIVOM davantage de matériel, notamment des pompes, une soixantaine de pompes seront stockés chez nous. Tout le matériel pour le soutien aux populations du Pas-de-Calais sera stocké à Béthune pour pouvoir être déployé dans tout le Pas-de-Calais. Le siège du SIVOM, même si on a mis à disposition des containers, ne sera pas suffisant pour stocker tout ça. Il faut plus de place. Et ça tombe bien, parce que de la place, il nous en reste. On a la chance d'avoir à Béthune, un bâtiment qui a été aux deux tiers transformé pour la Police Intercommunale et où il reste un tiers disponible. On a rénové tout l'extérieur, il ne reste plus qu'à donner un gros coup de peinture à l'intérieur pour le moderniser.

C'est pourquoi, en 2025, nous allons, avec l'argent du SIVOM et pas des communes, aménager le reste de notre ancienne cuisine centrale implantée dans la rue Jean-Baptiste Lebas à Béthune pour en faire une sorte de « caserne ». Y seront basés les véhicules, à l'abri et sécurisés, tout le matériel, les talkies, les pompes, le matériel de secours, les stocks de matériel sanitaire, les remorques, etc. Il y a aura des vestiaires pour permettre aux bénévoles d'arriver sur place, de se mettre en tenue, de s'équiper et ensuite de se déployer dans les communes. Il y aura des bureaux, une salle de réunion des toilettes et des douches. Ce n'est pas un gros projet, c'est un petit projet mais à l'échelle du SIVOM c'est un projet important. Le chantier se déroulera sur les 6 premiers mois de l'année 2025 pour être opérationnel l'été prochain. A un moment il faut être juste. Si on a la chance d'avoir toutes ces compétences en plus, gratuitement dans nos communes, ça nous coûte pas bien cher de remettre en ordre un bâtiment qu'on possède déjà pour qu'ils aient de bonnes conditions pour travailler. On a évidemment demandé des subventions de l'État, de la Région et du Département pour ce projet. L'État, c'est de la DSIL, la Région c'est la politique ACTe, soutien aux territoires, et le Département, c'est dans le cadre de la contractualisation. On devrait avoir assez vite des nouvelles des trois acteurs mais sachez qu'oralement on a déjà des accords de principe pour un accompagnement financier, certes modeste. Vous le savez, ici dès qu'on a un projet, on va chercher les subventions. Voilà donc le projet 2025, ce n'est pas un grand projet révolutionnaire mais une montée en puissance de l'antenne de la Protection Civile dans le territoire du SIVOM au service de nos communes et de nos habitants.

J'en profite pour dire aussi, parce qu'il n'y a quand même pas des problèmes dans notre territoire tous les jours, et c'est heureux, que la Protection Civile fait quand même plein de choses au quotidien. Si vous avez besoin de postes de secours pour une manifestation communale, ou un match de foot, vous pouvez les solliciter et en plus, en tant que commune du SIVOM vous bénéficierez d'un tarif défiant toute concurrence. Ça fait partie du Partenariat.

Et par ailleurs, certaines communes proposent des formations aux premiers secours à leurs habitants, ou des formations guide-file, serre-file dans vos mairies, ou des formations secouriste du travail, eh bien vous pouvez aussi solliciter la Protection Civile pour ces prestations et encore une fois à un tarif préférentiel. Donc finalement c'est bien quand c'est la crise, mais au quotidien, ça permet de bénéficier de prestations dont vous avez besoin moins chères et potentiellement de faire des économies.

A notre niveau, nous organisons au SIVOM, deux fois par mois, des stages ouverts à vos habitants moyennant le tarif de 70 euros, pour se former aux premiers secours. On a tout un tas d'habitants qui n'ont pas le temps d'être bénévoles à la protection Civile ou qui, le jour où il y a une situation de crise n'auront pas forcément envie de mettre les bottes, et d'aller aider. Par contre beaucoup aimeraient être formés aux premiers secours pour savoir réagir si demain quelqu'un fait un arrêt cardiaque dans une salle des fêtes, ou dans la rue, ou dans une école, ou dans son entreprise. C'est ce qu'on appelle les citoyens sauveteurs. Depuis 2 mois nous avons donc lancé ces formations au SIVOM. C'est deux fois par mois, pour 10 personnes et les créneaux sont pleins à craquer. On propose aux habitants du territoire qui ont juste envie de savoir sauver leur voisin de les y aider au travers du SIVOM et de la Protection Civile.

Sur tous ces sujets on a les kits de communication, on peut vous donner des affiches, des flyers, n'hésitez pas à contacter Julie. Tout ça est en contrepartie du fait d'avoir une antenne locale. Il y a plein d'avantages pour vos communes.

J'en arrive à la fin. Vous l'avez compris on est avant tout des acteurs du service public au quotidien depuis 36 ans et on va continuer à l'être. On continue à renouveler nos équipements, nos matériels, on continue à recruter du monde quand il le faut en fonction de nos besoins. On est à vos côtés tout au long de l'année, au quotidien, et on continuera à l'être. Le SIVOM, c'est votre outil, c'est à vous qu'il sert.

Je vais évidemment remercier les Vice-présidents qui m'accompagnent au quotidien au sein de l'exécutif. Seul, je ne fais rien, ce sont eux qui font tout le boulot, qui gèrent les compétences avec les services, qui président les commissions, qui préparent les choses. Je ne suis finalement que le porte-parole. Heureusement qu'il y a tout cet orchestre autour sinon on n'arriverait pas à faire tourner cette grande maison qu'est le SIVOM du Béthunois. Je les remercie pour leur implication, pour leur présence et surtout pour leur courage de temps en temps de vouloir changer les choses ou faire de nouvelles choses. Ce serait plus simple de se dire que ça fait 36 ans qu'on est là et qu'il n'y a qu'à se contenter d'assurer les affaires courantes mais au lieu de ça on écoute les communes et on s'adapte.

Un grand merci à notre Directrice Générale des Services, Julie, qui est sur tous les fronts tout le temps, jour et nuit, les week-end, les vacances, et à toute son équipe de direction, nos Responsables de pôles et à tous nos agents, 450 personnes qui travaillent à votre service et qui font un travail remarquable avec professionnalisme et engagement. On a de la chance d'avoir de sacrés fonctionnaires territoriaux qui ont vraiment le souci de vous rendre service et qui, dès qu'il y a un problème dans une commune, se mettent en quatre pour vous rendre service et ne vous laissent pas tomber. On peut les applaudir pour les remercier de ce qu'ils font pour nous et pour ce qu'ils vont faire l'année prochaine.

Un grand merci aussi à nos Maires, à nos Adjointes, à nos Conseillers Municipaux, déjà pour le boulot qu'ils font dans leur commune, et en plus de ça de trouver le temps de participer aux commissions,

aux bureaux et aux comités syndicaux. Je vous remercie parce que le SIVOM c'est vous et on est là pour vous.

2025, c'est quasiment parti, une année engagés tous ensemble au service de notre territoire, de nos 30 communes et de nos 116 500 habitants.

Vive le SIVOM du Béthunois, vive la mutualisation et surtout vive le service public !

Merci à vous tous.

Et maintenant je vous laisse la parole, est-ce qu'il y a des questions, des interventions sur ce débat d'orientation budgétaire ?

Pas de remarque.

Peut-on prendre acte que ce débat d'orientation budgétaire 2025 a eu lieu ? Oui.

Du coup tout le budget qui va être voté dans un mois va être structuré et organisé en ce sens.

Il reste à approuver le compte-rendu des délibérations prises par le Bureau Syndical, parmi lesquelles celle s'agissant de la convention de Partenariat avec la Protection Civile du Pas-de-Calais.

Est-ce qu'il y a des remarques sur ce compte-rendu ? Non. Il est adopté.

Sur le compte-rendu des décisions prises par le Président, y a-t-il des questions ? Non. Il est adopté.

Il nous reste à vous souhaiter une bonne soirée. Je remercie à nouveau Jean-Marie pour l'accueil, merci à vous pour votre écoute. Et Adam et son équipe restent à votre disposition si vous voulez échanger les cartes de visite et avoir les contacts en direct.

Merci et bonne soirée à tous.

Le président



Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON

Le secrétaire de séance

Monsieur Gilbert TOROK